

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 1<sup>er</sup> février 2023  
N° de dossier.: 115805.00238/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
aturnel@fasken.com

## **PAR SDÉ**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE  
FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022  
Dossier : R-4209-2022**

Chère consœur,

Par la présente, la FCEI répond à la correspondance du 23 janvier 2023 de la Régie de l'énergie (pièce A-0005) et confirme son intention de participer à la rencontre d'information du 9 février 2023.

À la suite de l'analyse des pièces du rapport annuel 2022, la FCEI informe Énergir qu'elle souhaite obtenir des informations complémentaires sur les éléments suivants.

### **Gaz perdu**

Pièce B-0055, p. 1 :

1. Comment se fait-il que le coût réel du transport perdu soit inférieur à la prévision alors que le coût de la fourniture et du SPEDE perdu est supérieur à la prévision?
2. Est-ce que les mêmes volumes perdus sont associés aux trois services? Sinon, pourquoi?

### **LSR**

Pièce B-0060 p. 5 :

1. Veuillez justifier la liquéfaction durant les mois d'octobre et novembre 2021. Veuillez indiquer si la sécurité du plan d'approvisionnement de l'hiver extrême aurait été compromise sans cette liquéfaction.
2. Veuillez indiquer si la sécurité du plan d'approvisionnement de l'hiver normal avec journée de pointe aurait été compromise sans cette liquéfaction.



# FASKEN

3. Veuillez indiquer le coût marginal de cette liquéfaction.

## **Service de pointe**

Pièce B-0076, p. 2 :

« En fonction de cette révision, et pour combler le besoin de redondance à l'usine LSR, Énergir, s.e.c. (Énergir) a donc procédé à une transaction pour du service de pointe avec une capacité de 1 568 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. »

1. Pourquoi le coût de cette transaction n'apparaît-il pas à la pièce B-0055, p. 2?

2. Où peut-on retrouver le coût de cette transaction?

« De plus, en raison de soldes d'inventaire prévus élevés dans les sites d'entreposage en franchise à la fin de l'hiver 2021-2022, Énergir a effectué un appel d'offres pour convertir de la capacité de transport pour 924 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> en service de pointe. »

3. Veuillez indiquer de quels sites d'entreposage en franchise il est question ainsi que la raison pour laquelle le solde d'inventaire était plus élevé que prévu.

4. Veuillez indiquer si des offres ont été reçues et si une transaction a été effectuée.

5. Le cas échéant, veuillez présenter et décrire les caractéristiques du service de pointe contracté.

6. Veuillez indiquer où se retrouve cette transaction dans les tableaux 1 et 2. Si elle ne s'y retrouve pas, indiquez pourquoi.

## **GNR**

Pièce B-0087, p. 3, ligne 18 :

1. Veuillez expliquer l'écart entre CAP et coût F (GNR).

2. Veuillez expliquer l'écart entre rev. perçu et rev. GNR.

## **PGEÉ**

Pièce B-0097, p. 9 :

1. Veuillez confirmer que les bénévoles ne participent pas au programme.

2. Veuillez justifier de les inclure au test du participant (économies et nombre de participants).

Pièce B-0102, p. 11 :

3. Expliquer l'étendue des informations détenues par Énergir quant aux équipements des clients.

# FASKEN

Pièce B-0102, p. 19 :

4. Rénovation : Existe-t-il une définition de « améliorer l'efficacité énergétique de l'enveloppe » qui permette de s'assurer que les mesures mises en place par les non-participants sont comparables à celles mises en place par les participants?
5. Nouvelle construction : Comment la nature des nouveaux bâtiments construits est-elle prise en compte?

Pièce B-0102, p. 20 :

6. Encouragement à l'implantation : Comment la nature des mesures éligibles est-elle prise en compte?

Pièce B-0105, p. 23 de 45, tableau 6 :

7. Énergir dispose-t-elle d'une analyse de sensibilité où le seuil de 10% est utilisé après 2030?
8. Quel serait l'impact sur le coût évité?

Pièce B-0110, p. 11 :

9. Énergir accorde-t-elle des aides financières pour des fondeurs à neige?
10. Énergir accorde-t-elle des aides financières pour des aérothermes extérieurs?

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/ld

